



**HAL**  
open science

# L'épisode grammatical de Bouvard et Pécuchet ou comment ériger un champ de ruines avec méthode

Stéphanie Dord-Crouslé

## ► To cite this version:

Stéphanie Dord-Crouslé. L'épisode grammatical de Bouvard et Pécuchet ou comment ériger un champ de ruines avec méthode. *Plaisance : Rivista di letteratura francese moderna e contemporanea*, 2013, 30 - Flaubert : le passé, le présent, le mythe, pp.9-20. halshs-00951768

**HAL Id: halshs-00951768**

**<https://shs.hal.science/halshs-00951768>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le texte ci-dessous est la version « auteur » de l'article:

**Stéphanie Dord-Crouslé, « L'épisode grammatical de *Bouvard et Pécuchet* ou comment ériger un champ de ruines avec méthode », *Plaisance*, 2013, p. 9-20.**

On a ajouté la pagination de l'article publié.

[p. 11] =>

## **L'ÉPISODE GRAMMATICAL DE *BOUVARD ET PÉCUCHET* OU COMMENT ÉRIGER UN CHAMP DE RUINES AVEC MÉTHODE**

STÉPHANIE DORD-CROUSLÉ

L'analyse de la réécriture chez Flaubert incite à interroger ces doubles fonds aujourd'hui bien connus que sont, d'une part, les brouillons rédactionnels et, d'autre part, les notes de lecture. Pour les passages à forte teneur documentaire, ces incursions dans l'avant-texte sont même incontournables, aussi complexes puissent-elles paraître. Le moment grammatical<sup>1</sup> de *Bouvard et Pécuchet* autorise et requiert ce traitement à plus d'un titre : il concentre un nombre impressionnant de références intertextuelles ; les notes que Flaubert a prises sur les ouvrages qu'il a lus, maintenant localisées, peuvent être consultées<sup>2</sup> ; et les brouillons du

---

<sup>1</sup> *Bouvard et Pécuchet*, éd. de S. Dord-Crouslé mise à jour, Paris, Flammarion, "GF", 2008, p. 207-208. Toutes les citations du texte renvoient à ces deux pages.

<sup>2</sup> Le dossier de notes "Littérature – Esthétique" n'appartenait pas au don fait par Caroline Franklin Grout à la bibliothèque de Rouen en 1914. Il est passé en vente à sa mort et n'a pu être localisé que récemment dans le fonds de la SMAF (voir S. Dord-Crouslé : "Un dossier flaubertien mal connu : les notes pour le chapitre "Littérature" de *Bouvard et Pécuchet*" ; in *Histoires littéraires*, n° 24, 2005, p. 119-135). Le contenu de ce dossier n'est donc malheureusement pas en accès libre sur le site d'édition en ligne des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* (<http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/>, responsable : S. Dord-Crouslé). Bertrand de Feydeau, actuel président directeur général de la Société des manuscrits des assureurs français, a cependant autorisé la publication dans le présent article de cinq citations issues de ce fonds ; qu'il en soit ici remercié.

chapitre 5 du roman, intégralement transcrits, sont dorénavant facilement accessibles<sup>3</sup>.

Aussi s'attachera-t-on, après avoir présenté les sources documentaires utilisées par Flaubert, à décrire la manière dont l'écrivain déconstruit avec une précision confondante le savoir et la logique de la grammaire en partant des informations mêmes qu'il a préalablement scrupuleusement recueillies. La mise au jour de ce procédé comparable à une érosion calculée ou à l'érection méthodique d'un champ de ruines permettra, pour finir, d'exclure que le jour absurde sous lequel se présente, dans le manuscrit dit définitif, la question grammaticale des rapports entretenus par le verbe avec son sujet soit le résultat d'un processus concerté.

[p. 12] => La consultation du dossier "Littérature – Esthétique" révèle que Flaubert, en vue du traitement de l'épisode grammatical au sens large, n'a pris de notes que sur deux ouvrages : d'une part, la *Grammaire des Grammaires ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française* par Girault-Duvivier (1<sup>re</sup> édition, 1811), qui se trouvait dans le cabinet de travail du romancier<sup>4</sup> et avec laquelle il affirmait "coucher" au moment de la relecture finale de *Salammbô* ; et d'autre part, les *Récréations philologiques, ou Recueil de notes pour servir à l'histoire des mots de la langue française* par François Génin (1<sup>re</sup> édition, 1856) que Flaubert a empruntées dans leur 2<sup>e</sup> édition (Chamerot, 1858) à la bibliothèque de Rouen entre le 19 juin et le 3 juillet 1878. Le statut de ces deux livres est très différent : le premier est un ouvrage de référence déjà ancien, réédité à de multiples reprises, et dont la visée est clairement prescriptive puisqu'il a pour but de délivrer le bon usage en toutes circonstances ; le second, au contraire, et bien qu'il ait déjà connu les honneurs d'une réédition, est un ouvrage beaucoup plus récent (si récent d'ailleurs que les personnages de la fiction ne peuvent l'avoir lu !) et dont le propos est plus novateur, plus proche d'une démarche de recherche que d'une approche pédagogique, comme son titre – par antiphrase – le laisse entendre.

Les brouillons le confirment, c'est à partir de la documentation tirée de ces deux seuls ouvrages que Flaubert a construit l'épisode de la grammaire contenu dans le cinquième chapitre de son dernier roman. D'un point de vue macro-structurel, l'étude de la genèse du passage<sup>5</sup> révèle d'abord une évolution inverse en ce qui concerne la présence explicite des deux ouvrages : tandis que la *Grammaire des grammaires* en vient à disparaître complètement, les *Récréations philologiques* se

---

<sup>3</sup> Initialement incluses dans notre thèse de doctorat (S. Dord-Crouslé : *Bouvard et Pécuchet et la littérature. Étude génétique et critique du chapitre 5 de Bouvard et Pécuchet de Flaubert*, Université Paris 8, 1998), les transcriptions de ce chapitre sont dorénavant accessibles en ligne sur le site du Centre Flaubert de l'université de Rouen dans le cadre de l'édition intégrale des brouillons du roman posthume, en cours, sous la direction d'Yvan Leclerc ([http://flaubert.univ-rouen.fr/bouvard\\_et\\_pecuchet/index.php](http://flaubert.univ-rouen.fr/bouvard_et_pecuchet/index.php)).

<sup>4</sup> Elle est mentionnée dans l'inventaire après-décès.

<sup>5</sup> Voici la liste des feuillets concernés dans les volumes de brouillons conservés à la bibliothèque de Rouen : g225 (5) f° 586, 585, 569v°, 594, 595b, 587a, 588, 592b, 600v°, 599v° et 591 ; sans oublier dix pages de notes non foliotées (deux pour Génin et huit pour Girault-Duvivier) serrées dans le dossier documentaires "Littérature – Esthétique".

maintiennent indirectement jusqu'au texte définitif grâce à la mention du nom de leur auteur (Génin). Néanmoins, celui-ci se voit alors traité sur un pied d'égalité avec des auteurs qui n'ont, contrairement à lui, aucune "profondeur" documentaire. Il y a en effet à ce niveau aussi une très forte dissymétrie entre l'avant-texte et le texte, entre la matière documentaire, réorganisée dans les brouillons, qui est intégralement puisée dans deux ouvrages et un texte définitif qui cite onze noms d'auteurs, présentés chacun comme une "source" directe potentielle et dont aucun ne semble jouir de prérogatives particulières : l'Académie (pour son *Dictionnaire*), Racine, Boileau, Massillon, Voltaire, La Fontaine, Ménage, Bouhours, Chapsal, Génin et Littré. L'hétérogénéité de statut des auteurs cités, manifeste pour qui connaît la genèse, se trouve [p. 13] => progressivement gommée au cours du processus scriptural jusqu'à être rendue complètement indiscernable pour le lecteur du roman.

Les onze auteurs mentionnés dans la version finale de l'épisode grammatical résultent de ce processus de nivellement et sont de fait donnés comme des sources documentaires toutes pareillement consultées par les personnages Bouvard et Pécuchet dans la fiction. Ce processus d'égalisation ne vaut cependant pas pacification ; au contraire, il s'inscrit dans une visée délibérément agonistique où la prolifération des auteurs et de leurs opinions est utilisée par Flaubert pour multiplier les points de vue divergents dans le but précis qu'aucun accord ne puisse jamais être trouvé. Car la conclusion à laquelle Bouvard et Pécuchet doivent d'emblée aboutir est qu'on ne saurait avoir une idée claire sur la grammaire. Pour parvenir à ses fins, Flaubert va développer – au cours du processus de genèse – une stratégie d'obscurcissement concertée et systématique des contenus documentaires consultés : le but poursuivi est de présenter le savoir, en l'occurrence grammatical, comme instable et non fiable alors même que le romancier a consulté des ouvrages qui s'attachent à éclaircir le domaine concerné et se font fort d'en bannir toutes les difficultés.

En comparant différents passages des *Récréations philologiques* avec des formules utilisées dans la version dite définitive du roman, on a déjà montré ailleurs<sup>6</sup> comment Flaubert, en infléchissant les propositions fondées et argumentées de Génin, parvient à jeter sur la prononciation française un jour pour le moins vacillant : "Comment ? des *z'annetons* vaudrait mieux que des *hannetons*, des *z'aricots* que des *haricots* - et sous Louis XIV, on prononçait *Roume* et M. de *Lioune* pour *Rome* et M. de *Lionne* !" Il y a là un véritable scandale qui révolte le sens commun d'un Pécuchet "ébahi". On ne reviendra donc pas sur la genèse de ces deux propositions mais on souhaite ajouter un élément, récemment mis au jour car appartenant au dossier "Littérature – Esthétique", qui corrobore l'interprétation alors proposée. En effet, dans ses notes prises sur les *Récréations philologiques*, Flaubert indique bien que la prononciation "Roume" et "Lioune" pour "Rome" et "Lionne" est attestée dans un document historique dument cité par Génin, à savoir une "lettre de [Guez de] Balzac" à Chapelain. La suppression, dans les brouillons, de

---

<sup>6</sup> Voir le dossier critique qui fait suite à l'édition citée du roman, p. 481-485.

cette indication dont l'importance ne lui avait évidemment pas échappé, est donc bien le fruit d'une décision murement réfléchie de la part de Flaubert. En évacuant la référence à la lettre de Balzac, il ne retranche pas seulement un maillon dans un enchaînement intertextuel. Il annule beaucoup plus radicalement le soubassement et la force démonstrative de l'ouvrage documentaire qu'il n'en continue paradoxalement pas moins à citer parce [p. 14] => que l'invocation du nom de Génin, qui n'est pas une autorité auréolée de la gloire académique, loin d'entraîner son adhésion, renforce au contraire le sentiment de défiance exprimé par Pécuchet.

Un processus semblable est à l'œuvre en ce qui concerne le caractère conventionnel de l'orthographe. On va suivre ici en détail comment Flaubert, dans le manuscrit dit définitif, parvient à présenter comme une citation de Littré ce qui est en réalité une idée détournée de Génin : "Littré leur porta le coup de grâce en affirmant que jamais il n'y eut d'orthographe positive, et qu'il ne saurait y en avoir"<sup>7</sup>. La conclusion à laquelle les deux bonshommes doivent aboutir au sujet de l'orthographe apparaît assez rapidement dans la genèse du passage. Dès le f° 595b (cinquième étape rédactionnelle), on lit sous la plume de Flaubert : "jusqu'à l'orthographe, pas moyen d'avoir une idée d'aplomb". Le brouillon suivant (587a) enchérit : "aucune base, aucun principe - fantaisie pure : il n'y en eut jamais d'exacte, il n'y en aura jamais." Or, dans les brouillons, le nom de Génin n'est jamais accolé à ces propositions bien que Flaubert les ait trouvées dans les *Récréations philologiques*, comme le montrent les notes de lecture prises par le romancier sur cet ouvrage : "Il n'y a jamais eu d'orthographe exacte & il n'y en aura jamais. parce que le point de départ est pris dans la convention, & que chacun le fait à sa guise."

Ce contenu textuel provient d'une lettre ouverte que le philologue a adressée au futur académicien en date du 15 août 1855 et qui est intitulée : "De la prononciation du vieux français - Lettre à M. Littré, membre de l'Institut". Reproduite à la fin du deuxième tome de l'ouvrage de Génin, cette longue missive (elle s'étend sur une trentaine de pages) a été rédigée en réponse à l'article, paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet de la même année, que Littré a consacré à l'édition de *Patelin* procurée par Génin.

L'objet de la discussion n'est donc pas directement ou pas seulement l'orthographe, ce sont plus exactement les rapports complexes qu'entretiennent l'orthographe et la prononciation *médiévales*, et dans un second temps, les conséquences qu'on peut en tirer pour l'évolution orthographique de certains mots. Les thèses en présence sont les suivantes : selon Génin, certaines consonnes,

---

<sup>7</sup> Même si Flaubert ne lui a certes pas consacré un chapitre complet, la question de l'orthographe est évoquée dans le roman, contrairement à ce que sa mémoire ici imprécise fait écrire à Barthes : "Il manque au dernier roman de Flaubert un chapitre sur l'orthographe. On y aurait vu Bouvard et Pécuchet commander à Dumouchel toute une petite bibliothèque de manuels orthographiques, commencer par s'en enchanter, puis s'étonner du caractère comminatoire et contradictoire des règles prescrites, s'exciter enfin l'un et l'autre et ergoter à perte de vue : pourquoi cette graphie, précisément ? Pourquoi écrire Caen, Paon, Lampe, Vent, Rang, alors qu'il s'agit du même son ? Pourquoi Quatre et Caille, puisque ces deux mots ont originairement la même initiale ? À la suite de quoi Pécuchet n'aurait pas manqué de conclure en baissant la tête : "L'orthographe pourrait être une blague !" (*Le bruissement de la langue, essais critiques IV*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 57-59).

bien que non notées, étaient de fait [p. 15] => prononcées en ancien français, tandis que, pour Littré, les lettres effectivement présentes, et elles seules, restituent avec exactitude la prononciation d'époque. Pour démontrer à son contradicteur l'impossibilité logique du principe qu'il soutient, Génin en vient à affirmer :

Voulez-vous que je vous dise ma pensée tout entière ? Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'orthographe exacte, parce que le point de départ du système ne peut se trouver dans la nature, et sera nécessairement toujours pris dans la convention. Or, la convention, chacun la fait à sa guise; elle est chose essentiellement mobile et diverse<sup>8</sup>.

La thèse soutenue par Génin concerne d'abord la question de l'ancien français ; mais, par une extension prenant la forme rhétorique d'une confidence, le philologue en vient à associer à l'orthographe du passé celle du présent et celle de l'avenir. La prise de note de Flaubert paraît ici tout à fait scrupuleuse, du moins pour la lettre du texte. En revanche, comme souvent, le romancier en pervertit l'esprit. Car, pour Génin, la nature conventionnelle de l'orthographe n'est pas source d'anarchie ou cause de désintéret ; s'il soutient que l'orthographe est toute de convention, ce n'est pas pour se résoudre à ne rien pouvoir en dire. Au contraire, comme il l'explique ailleurs dans son ouvrage, il est crucial d'identifier cette convention, ce qui requiert une étude attentive et réglée de l'évolution de la langue : "Voici ce que je vous propose : les langues, l'orthographe sont une convention, n'est-ce pas ? Eh bien, rapportons-nous-en à la convention la plus ancienne"<sup>9</sup>. Or, loin de s'intéresser aux propositions théoriques novatrices et courageuses avancées par Génin, Flaubert se contente de reprendre les bribes d'une situation apparemment inextricable et privilégiée, au détriment des solutions constructives effectivement avancées, les éléments qui lui permettront de nourrir la déploration de Bouvard et Pécuchet sur le prétendu champ de ruines de la grammaire.

Une autre formule est directement issue de la lettre ouverte envoyée par Génin à Littré, une lettre dans laquelle le scripteur donne la parole au destinataire, fictivement, à plusieurs reprises : "Je crois, dites-vous, qu'on peut reconnaître des indices montrant qu'à une certaine époque nos aïeux ont recherché les hiatus"<sup>10</sup>. En effet, dans les notes documentaires prises par Flaubert, on lit, juste après la mention de l'absence d'orthographe exacte, une proposition cette fois associée au nom de Littré : "les hiatus, à une certaine époque, ont été recherchés de nos aïeux", proposition qui est mise à profit dans la genèse de l'épisode grammatical : "Hiatus : nos aïeux le recherchaient [p. 16] => (Littré)" (f° 587a). Mais la reprise ne se fait pas sans une notable évolution : Littré (selon Génin) avançait prudemment l'idée selon laquelle l'hiatus a été recherché "à une certaine époque", et encore, seulement à partir d'*indices*. Au contraire, si l'étape de la prise de notes respecte encore chez Flaubert la restriction temporelle indiquée par Génin, le passage au stade des brouillons s'accompagne d'une généralisation pour le moins abusive :

---

<sup>8</sup> *Op. cit.*, t. II, p. 419-420.

<sup>9</sup> *Ibid.*, t. I, p. 356-357.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 422.

“nos aïeux le recherchaient”, sous-entendu : “toujours” et : “c’est certain”. D’un cas particulier voire hypothétique, Flaubert fait un principe attesté.

Ceci dit, le problème de l’hiatus disparaît complètement dans l’étape rédactionnelle suivante, car il fait alors vraisemblablement double emploi avec une nouvelle venue, la question du “h” aspiré. Mais le nom de Littré ne suit pas le même chemin. À partir du f° 588, il se trouve constamment associé aux problèmes orthographiques : “Orthographe. Jamais eu d’exacte [...] Littré – ce fut le coup de grâce.” Car sur le feuillet suivant (f° 592b), Génin et Littré sont qualifiés à égalité “d’hommes compétents”, et se voient chacun allouer un champ spécifique du savoir grammatical : à Génin reviennent les problèmes de prononciation (que l’on a évoqués précédemment), et à Littré, l’homme du dictionnaire, sont dévolues les questions d’orthographe. Grâce à cette répartition des domaines, Flaubert tient l’articulation de son raisonnement et l’enchaînement narratif des idées dans son épisode grammatical. Il n’en reste pas moins que la matière documentaire des deux champs (prononciation et orthographe) est originellement issue d’un seul et même discours, celui de Génin.

Faut-il en conclure que Flaubert a sciemment substitué le nom de Littré à celui de Génin ? On ne le croit pas. Il semble plutôt, et c’est la raison pour laquelle le détour par la question de l’hiatus était utile, que Flaubert s’est mépris et a associé au texte de Génin le nom de Littré parce qu’il avait commencé à le citer, à bon droit, au sujet de l’hiatus. Puis, le texte travaillant, la structure s’est imposée et Littré s’est trouvé amené à défendre une thèse qui ne lui est évidemment pas essentiellement étrangère, mais qu’il n’a du moins jamais soutenue exactement en ces termes, à l’inverse de Génin, comme on vient de le voir.

Flaubert simplifie, coupe, aménage selon le dessein qu’il poursuit, mais rien de ce qu’il écrit n’est d’emblée délibérément contraire à la réalité. Les déformations que l’on peut repérer sont soit le fruit d’une mauvaise lecture initiale de la source documentaire (que Flaubert pense pourtant rendre sincèrement<sup>11</sup>), soit le résultat, au terme de la genèse, du montage et de la [p. 17] => mise en place – parfois chaotique – des systèmes d’oppositions nécessaires à l’insertion harmonieuse des éléments textuels documentaires dans la prose romanesque. Dans le cinquième chapitre de *Bouvard et Pécuchet*, rien n’est donc intentionnellement faux ou totalement dénué de pertinence – si ce n’est la règle de l’accord du verbe avec son sujet, question épineuse que l’on a déjà eu l’occasion de commenter. Sans reprendre l’analyse complète de la genèse complexe de ce passage<sup>12</sup>, on voudrait

---

<sup>11</sup> Voir par exemple le traitement réservé par Flaubert à la pensée de l’un de ses plus intimes ennemis dans S. Dord-Crouslé : « La face cachée de l’“impartialité” flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre » ; *La bibliothèque de Flaubert, inventaires et critiques*, sous la dir. d’Yvan Leclerc, Rouen, Publications de l’Université de Rouen, 2001, p. 323-336.

<sup>12</sup> Voir la thèse déjà citée, S. Dord-Crouslé : *Bouvard et Pécuchet et la littérature...*, p. 455-456 ; mais aussi : “Critique génétique et édition critique : apports et apories – L’exemple du chapitre V de *Bouvard et Pécuchet*” ; *Bulletin Flaubert-Maupassant*, n° 6, décembre 1998, p. 69-70 ; et “Un dossier flaubertien mal connu : les notes pour le chapitre “Littérature” de *Bouvard et Pécuchet*”, article déjà cité, p. 134-135.

néanmoins montrer que la genèse relève dans ce cas, et à un moment précis, d'une tout autre logique que celle illustrée jusqu'à maintenant.

Dans le dossier documentaire "Littérature – Esthétique", la moitié d'une page est occupée par des notes portant expressément sur la question de l'accord du verbe avec son sujet. Flaubert était donc conscient de la complexité que présentait ce point grammatical particulier et s'est servi, pour la cerner, de sa source documentaire de prédilection dans le domaine, à savoir la *Grammaire des grammaires*, un ouvrage dont la préface explicite le dessein sans détour : il s'agit pour l'auteur de faire en sorte que "les doutes disparaissent et cèdent la place à la conviction"<sup>13</sup>. Or, dans ses notes, Flaubert ne relève *que* les problèmes et les questions restant sans réponse, et presque jamais les solutions qui sont pourtant légion à être proposées... Ainsi, il ne recopie pas la règle générale connue de tous et par laquelle Girault-Duvivier commence évidemment son propos : "Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne"<sup>14</sup>. En revanche, il s'arrête sur les très nombreuses exceptions que connaît cette règle et que Girault-Duvivier expose l'une après l'autre. Comme le précise le grammairien après avoir énoncé la règle :

Tel est le principe général de l'accord : mais tout simple qu'il est, l'application n'en est pas toujours aisée, car quelquefois il est difficile de distinguer s'il y a unité ou pluralité dans le sujet, et si, par conséquent, le verbe doit adopter le singulier ou le pluriel.

Afin d'en faciliter l'application et de lever tous les doutes, nous allons, dans plusieurs remarques, donner la solution de toutes les difficultés qui peuvent se présenter sur l'accord du verbe avec son sujet<sup>15</sup>.

La visée de Girault-Duvivier est donc de lever "*toutes les difficultés*" – et elles ne manquent pas : la question de l'accord occupe une vingtaine de pages [p. 18] => et fournit la matière de 12 "Remarques" qui passent en revue tous les cas problématiques. Quels sont ceux qui retiennent l'attention de Flaubert ? Le romancier privilégie d'abord les cas (peu nombreux) où Girault-Duvivier ne tranche pas très nettement, comme dans sa "4<sup>e</sup> Remarque" :

Lorsque deux mots composant le sujet d'un verbe sont unis par *ou*, cette conjonction excluant l'un des deux sujets, c'est le second seul qui donne l'accord au verbe, parce qu'énoncé le dernier, il frappe le plus l'esprit, et que ces sortes de phrases étant elliptiques, le même verbe est sous-entendu dans la première proposition, avec la forme qu'exige le mot sujet qui précède *ou*. [...]

Cependant l'Académie n'est point en tout d'accord avec ces Grammairiens, car tantôt elle fait accorder le verbe avec le dernier sujet : "C'est Cicéron *ou* Démosthène qui *a dit* cela", et tantôt avec les deux : "Ce sera son père *ou* son frère qui *obtiendront* cela"<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> Ch.-P. Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires*, 18<sup>e</sup> éd., Paris, A. Cotelle, 1863, t. 1, p. XII. On ne sait pas avec certitude quelle édition de l'ouvrage Flaubert possédait, mais l'édition de référence choisie concorde avec les paginations présentes dans les notes de lecture du dossier de la SMAF.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 574.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 575.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 579.



Dans les notes de Flaubert, ces deux paragraphes dont on a volontairement exclu de nombreux exemples donnent naissance au texte suivant :

Lorsque deux mots composant le sujet d'un verbe sont unis par ou, c'est le second seul qui donne

l'accord au verbe.

mais l'acad. n'est pas d'accord. - tantôt elle fait accorder le verbe avec le dernier sujet. - "c'est Cicéron ou Démosthène qui a dit cela -" & tantôt avec les deux "ce sera son père ou son frère qui obtiendront cela"

La comparaison entre le texte-source et la note documentaire montre que l'attention du romancier est surtout requise par le conflit des opinions – d'autant plus lorsqu'il est à double détente : Girault-Duvivier énonce une règle reconnue par tous les grammairiens mais l'Académie française – autorité suprême – ne la valide pas puisque sa pratique varie de manière incohérente.

D'autre part, il arrive à Flaubert de ne pas relever la solution que propose Girault-Duvivier et de s'en tenir au seul constat du problème, comme si le grammairien ne l'avait pas tranché. C'est ce qui arrive pour la "9<sup>e</sup> Remarque. – Après *l'un et l'autre*, le verbe doit-il être mis au pluriel, ou est-ce le singulier que l'on doit employer ?" Après un examen de trois pages où il expose les différentes positions soutenues par les uns et les autres, Girault-Duvivier donne finalement un avis qui tranche clairement le problème : "comme presque tous les Grammairiens se sont prononcés pour le pluriel, nous pensons qu'on doit employer ce nombre, plutôt que le singulier ; mais que, cependant, le singulier ne peut être considéré absolument comme une [p. 19] => faute, puisque l'Académie et de bons écrivains l'autorisent"<sup>17</sup>. Dans ses notes, Flaubert simplifie drastiquement la pensée précise quoique nuancée du grammairien, en se contentant de poser le problème sans indiquer de solution : "L'un & l'autre : tantôt au pluriel, tantôt au singulier." Le romancier s'en tient au constat d'une complète anarchie alors que Girault-Duvivier poussait plus avant la réflexion. On a ici un exemple archétypal de prise de notes fortement orientée.

Si l'on essaye de tirer quelques enseignements des deux exemples analysés, il apparaît que Flaubert s'est donné la peine de constituer une liste de cas où l'application de la règle simple est prise en défaut. Dans ce but, il a privilégié les situations où deux autorités se trouvaient en conflit et il n'a pas hésité à tronquer certains raisonnements pour s'en tenir à un état de la question qu'on pourrait qualifier d'obscur, alors que la *Grammaire des grammaires* l'éclaircissait pour l'essentiel. En outre, indépendamment de ces infléchissements usuels chez l'écrivain, tout était prêt pour que la question de l'accord du verbe connaisse ensuite une évolution génétique semblable à celle qu'ont connue tous les autres points grammaticaux sélectionnés par Flaubert, et en particulier la question de la prononciation ou le problème de l'orthographe décrits plus haut. Or, cette évolution régulière s'est trouvée accidentellement interrompue, comme on l'a

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 585.

montré en procédant ailleurs à l'examen de la genèse rédactionnelle de ce passage, dont on ne rappellera ici que le point nodal. Sur le f° 591v°, au fil des reformulations, Flaubert passe d'une structure offrant un complément du verbe ("le verbe doit s'accorder avec son sujet") à une construction par un complément de nom ("l'accord du verbe avec le sujet se fait..."). Cependant, cette tentative ne le satisfait pas. Il rature ce début de phrase et revient à une complémentation du verbe. Mais ce revirement a des conséquences décisives. La dernière formulation ("l'accord du verbe avec le sujet") a établi une sorte de symétrie factice entre les deux termes. Cette apparente équivalence de niveau (comme s'il y avait "et" et non pas "avec") occulte la relation logique hiérarchisée et univoque qui existe entre les deux substantifs. De ce fait, l'inversion ("l'accord du sujet avec le verbe") ne semble plus prêter à conséquence, elle devient une simple question d'euphonie – et le tour est joué, ou plutôt le mal est fait. Bouvard et Pécuchet se mettent à énoncer une proposition aberrante qui a pour cause un moment d'inattention de la part de leur créateur au moment de la réécriture tourmentée d'un paragraphe. L'analyse endogénétique menée dans les brouillons se trouve donc entièrement confirmée par les éléments exogénétiques (les notes documentaires). Il apparaît définitivement [p. 20] => impossible que Flaubert ait consciemment voulu que Bouvard et Pécuchet énoncent la proposition absurde pourtant lisiblement calligraphiée dans le manuscrit dit définitif du roman : "Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les occasions où le sujet ne s'accorde pas" – ce qui ne peut manquer de se traduire en matière de choix éditoriaux.

L'apprentissage du savoir grammatical par les deux bonshommes était d'emblée voué à l'échec. Flaubert s'est servi de sa documentation pour montrer qu'il est inconsistant, contradictoire et décevant, fut-ce au prix d'une lecture strictement orientée, de glissements plus ou moins caractérisés et de nombreuses simplifications, qui amènent – tout en les convoquant voire en les citant – à obscurcir systématiquement ce que les ouvrages consultés ambitionnaient justement d'éclaircir. Le champ de ruines a donc été érigé avec méthode.

Si ailleurs dans le roman on éprouve l'inexplicable épaisseur de ce qui est plat, on touche ici du doigt l'insoluble et l'indépassable complexité de ce que l'écrivain a choisi de montrer comme obscur alors même que les sources qu'il a consultées s'employaient à l'éclaircir. Dans *Bouvard et Pécuchet*, l'image du savoir grammatical procurée aux lecteurs est le résultat d'une construction concertée qui doit répondre à la fois aux impératifs de structuration microgénétique d'un épisode romanesque (sur le mode : aspiration initiale – péripéties – déception finale), et aux buts poursuivis par l'œuvre tout entière. Le lecteur doit évoluer dans un entredeux ironique où il perçoit – à la fois – la justesse de ce qui est pointé par les deux bonshommes et l'insuffisante profondeur de leur analyse, dans une course folle où les raccourcis se télescopent et produisent une narration au comique échevelé et qui prend parfois Flaubert à son propre piège, comme dans le cas de l'accord du verbe avec son sujet.

Mais seule une extraordinaire proximité initiale avec la matière documentaire pouvait permettre de créer cet effet comique qui, en jouant sur la médiocrité fonctionnelle des deux personnages, conjugue instantanément dans l'esprit du lecteur, les deux postulats inverses de la reconnaissance ("oui, c'est bien cela !") et de la prise de recul critique ("non, ce n'est quand même pas tout à fait cela !"). Un entredeux ironique qui se lit encore dans le dépouillement ultime et le cisèlement extrême des oppositions à l'œuvre dans un autre paragraphe de l'épisode grammatical, qui n'a l'air de rien et dit pourtant tout cela à la fois :

Ils furent bien aises d'apprendre que *leur*, pronom, s'emploie pour les personnes mais aussi pour les choses, tandis que *où* et *en* s'emploient pour les choses et quelquefois pour les personnes.